



MUNICIPALITE

Préavis 2011-2016 / N° 47

**Demande de crédits
complémentaires au budget 2013**

Rolle, le 19 août 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de l'exercice 2013 (1er semestre) pour Fr. 300'000.—.

1. PREAMBULE

Se basant sur les articles 10 et 11 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité invite le Conseil communal à lui accorder les dépenses suivantes, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, en complément du budget de l'exercice y relatif.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le présent préavis, à l'instar des précédents du même type, répond à la demande de la Commission des finances exprimée lors des conclusions du 1^{er} préavis de la nouvelle législature : seuls les dépassements supérieurs à Fr. 50'000. — par ligne budgétaire font l'objet d'une demande de crédits complémentaires, et donc du présent préavis.

La Municipalité rappelle à cet égard les articles suivants du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes :

- Art. 15.— « Un investissement de moins de cinquante mille francs peut, le cas échéant, être porté au budget de fonctionnement ».
- Art. 16.— « La Municipalité veille à ce que les crédits d'investissements ne soient pas dépassés. Lorsqu'un crédit est épuisé, toute dépense supplémentaire doit être portée à la connaissance du Conseil général ou communal par voie de communication écrite. Elle est ensuite soumise à son approbation dans les meilleurs délais ».

Détail des postes et commentaires, état comptable au 30 juin 2013, avant audit.

No	No compte	Intitulé	Budget 2013	Comptes 2013	Credit demandé
1	4300.3142	Entretien réseau routier	125'000.—	47'793.—	150'000.— (en tenant compte de tous les imprévus d'ici le 31.12.2013)
Selon décision municipale du 18.06.2013, des travaux d'urgence pour Fr. 111'070.70 sont validés suite aux gros problèmes constatés au niveau de la chaussée (divers endroits, comme Avenue de la Gare, Route de l'Hôpital, etc.). Ce montant ne figure pas aux comptes du 30.06.2013.					

No	No compte	Intitulé	Budget 2013	Comptes 2013	Credit demandé
2	4600.3144	Entretien modernisation du réseau	65'000.—	137'393.30	100'000.— (en tenant compte de tous les imprévus d'ici le 31.12.2013)
Sous-estimation du budget 2013 suite à des travaux qui n'ont pas pu être finis en 2012 et qui ont donc été facturés sur l'exercice en cours. Pour mémoire, le compte 4600.3144 présentait en 2012 un total de Fr. 250'466.40 par rapport à une somme de Fr. 388'000.— estimée pour le budget de la même année.					

No	No compte	Intitulé	Budget 2013	Comptes 2013	Credit demandé
3	5100.3141	Entretien Collège des Buttes	86'750.—	27'393.15	50'000.— (en tenant compte de tous les imprévus d'ici le 31.12.2013)
Selon décision municipale du 23.07.2013, des travaux d'urgence pour Fr. 50'000.— non prévus au budget 2013 sont validés suite à l'aménagement des locaux pour les scouts. Ces travaux sont à exécuter avant la démolition de la Colonie.					

- **Le montant total de ces crédits complémentaires est de Fr. 300'000.—.**

A noter pour conclure que tout dépassement de compte non imputable à la gestion communale (telle la facture sociale), ne figure pas dans le tableau ci-dessus.

* * * * *

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2011-2016 / N° 47 de la Municipalité du 19 août 2013,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Accorde à la Municipalité des crédits complémentaires couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 à hauteur de **Fr. 300'000.—**.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 20 août 2013

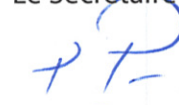
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter

1^{ère} séance avec la Commission des finances : selon calendrier général

Municipal délégué : M. le Syndic Jean-Noël Goël